



ASCPA Rando

27, av. J.-F. Kennedy 33600 PESSAC - Tél . 05.56.36.05.62

admin@ascparando.com



FF Randonnée
Les chemins, une richesse partagée
Gironde

Pessac, le 26 novembre 2020

NOTICE D'INFORMATION

Le CHEMIN de STEVENSON

Du 29 mai au 9 juin 2021



Trait d'union entre Haute-Loire, Lozère, Ardèche et Gard, entre Auvergne et Languedoc, le chemin qu'a ouvert Robert-Louis Stevenson est aussi un lien historique entre deux cultures, deux religions. Ancêtre des randonneurs il a lancé une invitation au voyage accessible à tous, à la découverte du Velay, du Gévaudan et des Cévennes, dans une ambiance paysagère et une identité propres à chaque territoire. Le vent des crêtes et le souffle de l'Histoire traversent toujours ces pays âpres et secrets dont les beautés sauvages ne se laissent jamais mieux découvrir et admirer qu'au travers des pas tranquilles du marcheur.

L' A.S.C.P.A Rando a été déclaré à la préfecture de la Gironde le 30 mai 1994 sous le N° W332000777

Association utilisatrice de l'extension de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° IM075100382
Tél. 01 44 89 93 90 - fax 01 40 35 85 48 CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93 - fax 01 40 35 85 67

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte.
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z - SIRET : 303 588 164 00051.

PROGRAMME

Samedi 29 mai :

Rendez-vous à 7 heures devant le siège de l'ASCPA pour un départ à 7 h 15 mn. en direction du Monastier-sur-Gazeille.

Arrivée et installation au gîte l'Île au Trésor

Dimanche 30 mai :

Petit déjeuner, puis départ vers Le Bouchet Saint-Nicolas.

Randonnée de 24 km, 881 m de dénivelé positif et 621 m de dénivelé négatif.

Altitude min = 777 m, Altitude max = 1216 m, IBP 85.

Du Monestier, point de départ de Robert-Louis Stevenson, nous allons traverser les vallées encaissées de la Gazeille puis de la Loire à Goudet, dominée par le château de Beaufort. Nous atteindrons le Bouchet en passant par les villages de Montagnac, Ussel, Bargettes, sur ces terres du Velay où le volcanisme a laissé ses marques : maisons en pierres noires, terres riches propices aux pâturages et cultures, chemins rougis par la pouzzolane.

Dîner et nuit au gîte d'étape La Retirade

Lundi 31 mai :

Petit déjeuner puis départ vers Pradelles.

Randonnée de 21 km, 367 m de dénivelé positif et 430 m de dénivelé négatif.

Altitude min = 987 m, Altitude max = 1237 m, IBP 60.

Sur un relief de plateaux plus doux, notre randonnée nous fera traverser des bourgs comme Landos, autrefois réputé pour ses foires, puis Jagonas, Arquejol tout en découvrant quelques témoins de la vie d'autrefois dans les campagnes : croix de chemins, lavoirs, abreuvoirs, métiers à ferrer, avant d'atteindre le vieux bourg de Pradelles pareillement chargé d'histoire.

Dîner et nuit au gîte Le Stevenson

Mardi 1er juin :

Petit déjeuner puis départ vers Cheylard-l'Évêque.

Randonnée de 23 km, 509 m de dénivelé positif et 546 m de dénivelé négatif.

Altitude min = 900 m, Altitude max = 1236 m, IBP 69.

C'est dans une ambiance campagnarde et par une succession de petits sentiers entre bois et champs que nous arrivons à Langogne, en Lozère. Nous entrons alors en terre du Gévaudan, pays de « la Bête » pays rude de landes et de marécages couvert de bruyères, de bosquets, de bouleaux et de rochers de granite. Nous traversons ces terres de légende en passant par Saint-Flour-de-Mercoire, avant d'arriver au petit village de Cheylard-l'Évêque.

Dîner et nuit au gîte Le refuge du Moure

Mercredi 2 juin :

Petit déjeuner puis départ vers Chasseradès.

Randonnée de 27 km, 798 m de dénivelé positif et 754 m de dénivelé négatif.

Altitude min = 973 m, Altitude max = 1335 m, IBP 92.

Longue étape qui nous fera emprunter de belles pistes dans la forêt domaniale de la Gardille avant d'atteindre le village de Luc, où subsistent les ruines du château. Position stratégique, ce village était un des gardiens du chemin de Régordane, grand axe commercial entre les villes du nord et du sud. Nous quitterons provisoirement le GR 70 à Rogleton pour monter vers le Moure des Estombes à 1329 m, et entamerons ensuite la descente vers Chasserades sur le GR 70 retrouvé.

Dîner et nuit au gîte d'étape Les Airelles

Jeudi 3 juin :

Petit déjeuner puis départ vers Le Bleygard .

Randonnée de 16 km, 570 m de dénivelé positif et 516 m de dénivelé négatif.

Altitude min = 1096 m, Altitude max = 1413 m, IBP 62.

Après le hameau de L'Estampe, le GR monte à travers la forêt de la montagne du Goulet, passe à proximité de la source du Lot, avant de descendre vers les Alpiers en nous offrant un beau panorama sur les croupes dénudées du mont Lozère.

Dîner et nuit en gîtes-chalets Les chalets du Goulet

Vendredi 4 juin :

Petit déjeuner puis départ vers le Pont-de-Montvert .

Randonnée de 23 km, 695 m de dénivelé positif et 1024 m de dénivelé négatif.

Altitude min = 878 m, Altitude max = 1697 m, IBP 88.

C'est le point culminant de la randonnée avec le franchissement du mont Lozère, montagne d'estive, de drailles et de lande où seules les montjoies relèvent la tête. Nous monterons jusqu'au point culminant, le sommet de Finiels (1699 m), où un magnifique panorama embrassant l'ensemble des Cévennes s'ouvrira à nous avant de redescendre vers le Pont-de-Montvert, lieu cher à la mémoire des camisards et où débuta la guerre du même nom.

Dîner et nuit au gîte d'étape Les gîtes du Chastel

Samedi 5 juin :

Petit déjeuner puis départ vers Florac.

Randonnée de 25 km, 982 m de dénivelé positif et 1320 m de dénivelé négatif.

Altitude min = 542 m, Altitude max = 1418 m, IBP 105.

Encore une étape assez longue débutant par une sévère montée qui nous verra quitter le fief des camisards pour le Cham de L'Hermet, puis Champ Long de Bougès et le sommet du Signal de Bougès. Nous descendrons ensuite par le col de Sapet et celui de Perpau avant de bifurquer par une variante sur le GR 68 afin de descendre directement vers Florac, blottie sous le causse Méjean au confluent du Tarn et du Tarnon.

Dîner et nuit en mobil-home camping Le val des Cévennes

Dimanche 6 juin :

Petit déjeuner puis départ vers Cassagnas.

Randonnée de 16 km, 557 m de dénivelé positif et 405 m de dénivelé négatif.
Altitude min = 548 m, Altitude max = 713 m, IBP 58.

Nous remonterons la vallée de la Mimente en suivant, entre châtaigneraies et forêt de chênes, l'ancienne voie ferrée désaffectée, qui allait de Florac à Chamborigaud. Nous traverserons Saint-Julien-d'Arpaon et son château en ruines avant d'arriver à Cassagnas (rare commune possédant un temple mais pas d'église) où nous ferons halte dans l'ancienne gare.

Dîner et nuit au gîte d'étape Espace Stevenson

Lundi 7 juin :

Petit déjeuner puis départ vers Saint-Étienne-Vallée-Française.

Randonnée de 22 km, 577 m de dénivelé positif et 998 m de dénivelé négatif.
Altitude min = 270 m, Altitude max = 1034 m, IBP 76.

Cette étape nous plongera au cœur des Cévennes schisteuses . En montant au plan de Fontmort, le noir et le vert dominant alliés au jaune des genêts en fleur ou au mauve des bruyères. Par une belle piste sous les pins, nous atteindrons Saint-Clément et le col de la Pierre-Plantée. Nous descendrons ensuite par le Serre de la Can, avant d'arriver à Saint-Jean-de-Calberte. Puis nous passerons par Le Malpas et La Liéquerolle avant d'arriver à l'étape du jour : Saint-Étienne-Vallée-Française.

Dîner et nuit au gîte d'étape Le mas Stevenson

Mardi 8 juin :

Petit déjeuner puis départ vers Saint-Jean-du-Gard.

Randonnée de 14 km, 505 m de dénivelé positif et 580 m de dénivelé négatif.
Altitude min = 194 m, Altitude max = 598 m, IBP 57.

Dernière courte étape pour un au-revoir aux Cévennes en passant par le col de Saint-Pierre. Les dernières heures de marche sur la corniche des Cévennes, verront le paysage s'adoucir, devenir « méditerranéen », la vigne et les mûriers feront leur apparition. Puis nous arriverons à Saint-Jean-du-Gard, fin de notre périple sur les traces de Robert Louis Stevenson et de son ânesse Modestine.

Dîner et nuit au gîte d'étape Le pré de Modestine

Mercredi 9 juin :

Petit déjeuner et retour vers Monastier-sur-Gazeille par la navette du transporteur.

Retour vers Pessac en co-voiturage. Fin du séjour.

Nota : *En fonction de la météo ou d'aléas divers des étapes pourront emprunter des variantes, mais comme il s'agit d'une itinérance, chaque jour la destination suivante devra être atteinte.*

1. HÉBERGEMENT

Hébergement en gîte d'étape en demi-pension. Les lieux d'hébergements ainsi que le type de couchage seront communiqués précisément avant le départ. Généralement dans ce type d'hébergement des couvertures sont mises à disposition mais, compte-tenu de la crise sanitaire, il **est prudent de prévoir son propre sac de couchage**. Vous devez en revanche être obligatoirement doté d'un drap de sac personnel.

MODALITES DU SÉJOUR

Nombre de participants :

6 personnes minimum, 12 personnes maximum.

Conditions :

- Etre adhérent à l'ASCPA randonnée pédestre,
- Etre licencié (licence individuelle avec responsabilité civile 2020-2021),
- Etre apte médicalement à la randonnée pédestre en moyenne montagne,
- Etre capable de réaliser 10 randonnées consécutives de 21 km en moyenne avec un dénivelé de +350 à +1000 m par jour à une altitude située entre 0 et 2000 m et un IBP moyen de 75
- Etre équipé pour la randonnée en zone moyennement montagneuse.

Matériel nécessaire :

- Chaussures de randonnée (tige haute, rigides à semelle plutôt dure, étanches, etc.).
- Des bâtons,
- Le sac à dos contenant :
licence, carte d'identité, carte vitale,
couverture de survie,
sac de couchage ou drap de sac (des couvertures sont généralement fournies dans les gîtes),
nécessaire de toilette, serviette, lampe frontale (conseillée),
chaussures légères pour les étapes,
des vêtements de randonnée adaptés à tous les temps (vent, froid, orage, pluie, chaleur, etc.),
2 l d'eau minimum,
nécessaire pour le pique-nique (couverts, gobelet),
aliments énergétiques,
vos médicaments si vous êtes en cours de traitement

2. COUT DU SÉJOUR

Prix : 700 € par personne.

Ce prix comprend :

- L'hébergement en demi-pension, du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du dernier jour,
- Les pique-nique préparés par les gîtes (**sauf les 1^{er}, 4 et 6 juin**).
- L'accompagnement des randonnées par un animateur de l'association,
- Les taxes de séjour,
- La contribution immatriculation tourisme.

L' A.S.C.P.A Rando a été déclaré à la préfecture de la Gironde le 30 mai 1994 sous le N° W332000777

Association utilisatrice de l'extension de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° IM075100382
Tél. 01 44 89 93 90 - fax 01 40 35 85 48 CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93 - fax 01 40 35 85 67

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte.
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z - SIRET : 303 588 164 00051.

- Le transport journalier d'UN bagage entre les gîtes (maximum 15 kg) ainsi que le retour Saint-Jean-du-Gard - Le Monastier-sur-Gazeille par navette.

Ce prix ne comprend pas :

- Le co-voiturage Pessac - Le Monastier (aller et retour) à régler aux conducteurs
- La souscription aux assurances facultatives : « annulation et interruption de voyage », « bagages », « assistance voyageur ». (voir notice d'assurance sur le site internet du club),
- Les pique-nique du midi des 1^{er}, 4 et 6 juin (repas à emporter ou à acheter localement)
- Les aliments énergétiques (barres de céréales, fruits secs, pâtes de fruits, chocolat) que vous mettrez dans votre sac,
- Les boissons consommées à l'hébergement et non comprises dans les repas.
- Les dépenses personnelles,
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme compris.

3. INSCRIPTION

Pré-inscription :

Par mail à d.peyran@free.fr en précisant : nom, prénom, n° de licence.

- si vous êtes autonome pour vous rendre au point de départ ou si vous souhaitez être passager d'une éventuelle voiture
- si vous pouvez prendre votre voiture et le nombre de places proposées pour d'autres personnes

Date limite de préinscription : 20 décembre 2020.

Si nécessaire, une liste d'attente sera établie.

Inscriptions :

Votre inscription sera définitive lorsque vous aurez renvoyé votre bulletin d'inscription signé, accompagné du chèque d'acompte et de l'éventuel chèque du montant des primes d'assurance facultatives à l'ordre de l'ASCPA randonnée pédestre. Courrier à adresser à **Gérard LALANDE 20, avenue des Mésanges 33127 MARTIGNAS-sur-JALLE**

Inscriptions avant le 20 février 2020.

4. PAIEMENT

- 1^{er} acompte de 300 € à l'inscription, avant le 20 février 2021,
- Primes d'assurance facultatives à l'inscription (chèque spécifique),
- Solde de 400 € au plus tard le 30 avril 2021

Tous les chèques doivent être à l'ordre de l'ASCPA randonnée pédestre et à envoyer à **Gérard LALANDE 20, avenue des Mésanges 33127 MARTIGNAS-sur-JALLE**

Nota : Vous devrez joindre impérativement lors de votre inscription les chèques (acompte, assurances facultatives et solde). Le solde ne sera pas encaissé avant le 30 avril 2021.

L' A.S.C.P.A Rando a été déclaré à la préfecture de la Gironde le 30 mai 1994 sous le N° W332000777

Association utilisatrice de l'extension de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° IM075100382
Tél. 01 44 89 93 90 - fax 01 40 35 85 48 CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93 - fax 01 40 35 85 67

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte.
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z - SIRET : 303 588 164 00051.

5. CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Toute annulation postérieure à l'inscription ne donnera lieu à aucun remboursement des sommes versées.

- Annulation entre le 20 février et le 30 avril 2021, versement de 300 € conservé.
- Annulation après le 30 avril 2021, versement de 400 € conservé, soit la totalité du montant du séjour

6. ASSURANCES FACULTATIVES

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances mis à votre disposition au moment de l'envoi du bulletin d'inscription.

Les conditions générales de vente sont disponibles sur le site internet du club <https://ascparando.com/sorties-decouverte/>

7. RESPONSABLES DE LA SORTIE

- Daniel PEYRAN
- Gérard LALANDE

8. CORRESPONDANT TOURISME

Gérard LALANDE.